



HAL
open science

Faible dans la dichotomie espace-temps? Le participe épithète ou les propriétés aspectuelles de l'adjectif

Stéphanie Girault

► **To cite this version:**

Stéphanie Girault. Faible dans la dichotomie espace-temps? Le participe épithète ou les propriétés aspectuelles de l'adjectif. Colloque international: L'adjectif en français et à travers les langues, Jun 2001, Caen, France. pp.169-180. halshs-00311403

HAL Id: halshs-00311403

<https://shs.hal.science/halshs-00311403>

Submitted on 14 Aug 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Faible dans la dichotomie espace-temps ?

Le participe épithète ou les propriétés aspectuelles de l'adjectif

Stéphanie GIRAULT - Université de Caen - Laboratoire CRISCO
mailto:sgirault@crisco.unicaen.fr

Résumé

On choisit de revenir sur le débat : le participe passé est-il verbe ou adjectif ?

Lorsque le participe est employé seul, sans auxiliaire, on peut généralement le faire commuter avec un adjectif. C'est ainsi qu'on trouve le participe en fonction d'épithète et d'épithète détachée (apposition), ce qui semble étayer l'analyse du participe passé comme adjectif. Il reste que la forme conserve certaines des propriétés du verbe.

On a donc affaire à une classe relativement mal définie, parce que, nous semble-t-il, on confond plusieurs niveaux : sa nature, sa catégorie, son emploi, sa fonction et son interprétation.

Nous montrerons l'intérêt d'adopter un point de vue continu, renonçant à l'approche discrète classique – verbal *versus* adjectival. Ce qui nous permet de reposer le problème de l'interprétation du participe passé en termes de degré d'appartenance à l'une ou l'autre catégorie.

Abstract

This is an old controversy in french linguistics: are past participles verbal or adjectival ?

Past participles used alone, i.e. without any auxiliary verb, can typically commute with adjectives. This is the reason why they are used as epithet or dislocated epithet (apposition), which seems to prop up the analysis of past participles as adjectives. Yet they still keep some of the properties of verbs.

Obviously, this is an ill-defined class, probably because we are intermingling different levels and vantage points as regard nature, category, use, function and interpretation of past participles.

We shall show the advantage of a continuous view point as opposed to the classical discrete approach – verbal versus adjectival. And this will let us reset the problem of the interpretation of past participles in terms of gradients of membership to one or the other category, supported by a subtle survey of the use of participles without auxiliary.

1. Le participe passé : un problème de métalinguistique

Le participe tient son nom de ce qu'il prend part ; il *participe* également de la classe du verbe et de celle de l'adjectif. Denys de Thrace, à qui l'on doit le terme de "*participe*" y voyait une partie de discours à part entière.

Depuis le 18^{ème} siècle, le participe passé n'entre plus dans la liste des parties du discours, les grammairistes le rangent sous la classe plus générale du verbe. Effectivement, si l'on prend le cas d'un participe passé auxilié par *avoir* en français, on l'analysera sans hésitation comme constituant d'une forme verbale qui marque l'antériorité (temporalité) et l'accompli (aspect grammatical):

0. Marie **a rentré** son vélo.

Mais dès que l'on se penche sur la cas du participe passé auxilié par *être*, on est forcé de constater que, selon les emplois, la structure en question présente des faisceaux de propriétés qui ne se recouvrent plus du tout, aussi bien sur le plan de la morpho-syntaxe que sur le plan de la sémantique.

Ainsi, il peut s'agir :

1. de la forme composée d'un verbe intransitif : Marie **est rentrée**.
2. la forme passive d'un verbe transitif : le dîner **est servi**.
3. d'un emploi dit *adjectival* en fonction d'attribut : Marie **est fatiguée**.

Pour une même distribution, une même forme, on analysera le participe tantôt comme constituant d'une forme verbale (cas 1 et 2) et tantôt comme un adjectif attribut (cas 3).

C'est le troisième cas qui nous intéresse ici parce que son rattachement à la classe des verbes est problématique.

D'un point de vue méthodologique, deux possibilités sont ouvertes :

- soit on considère qu'il s'opère un transfert de classe, commandé par le contexte immédiat. C'est la copule *être*, ici, qui force l'interprétation attributive. On constate d'ailleurs la commutation possible Marie *est fatiguée/courageuse* et on rattache la forme à la catégorie générale des adjectifs. C'est l'attitude distributionnelle.

- soit on scinde la classe en deux et on distingue, dans la classe même des verbes, le sous-ensemble des unités ayant un comportement adjectival, autrement dit, l'ensemble des exceptions au cas général.

Pourtant, aucune des ces deux propositions ne nous semble réellement satisfaisante ; la forme participe résiste à la classification en terme d'opposition binaire. Cela est encore plus évident si on prend des exemples où le participe est employé sans auxiliaire :

4. "Dans la salle à manger **tendue** de noir, **ouverte** sur le jardin de sa maison subitement **transformé**, montrant ses allées **poudrées** de charbon, son petit bassin maintenant **bordé** d'une margelle de basalte et **rempli** d'encre et ses massifs tout **disposés** de cyprès et de pins, le dîner avait été apporté sur une nappe très noire, **garnie** de corbeilles de violettes et de scabieuses, **éclairées** par des candélabres où brûlaient des flammes vertes [...]."

[Huysman, *A rebours*, 1884, p.16]

La forme devient alors encore plus difficile à cerner, puisque aucun critère morphologique ne vient à notre secours pour l'analyser comme verbale, plutôt qu'adjectivale.

Les hésitations terminologiques des grammairiens témoignent d'ailleurs de cette ambiguïté ; on trouve par exemple « *adjectif verbal* » dans Damourette et Pichon (1911-1934), « *mode quasi-nominal* » chez Guillaume (1933-1958), « *forme adjectivale du verbe conjugué* » dans la grammaire de Wagner et Pinchon (1962), ou encore « *forme adjectivale du verbe* » pour Riegel (1994).

Pourquoi cette *classe* est-elle si mal définie ? Parce que, nous semble-t-il, pour une même forme, on confond plusieurs niveaux : sa nature, sa catégorie, son emploi, sa fonction et son interprétation.

Notre propos ici n'est pas d'aboutir à une énième classification, ni même de présenter des arguments en renfort d'une classification existante, car comme l'affirmait déjà Brunot : « *les éléments linguistiques n'ont pas de valeur constante. Au centre de leur aire, ils apparaissent bien caractérisés : sur les bords, ils se confondent avec d'autres.* » Il y a des formes « *chauve-souris* », disait Brunot, et le participe fait partie de celle-là : c'est un inclassable. Pourquoi ?

C'est l'idée même de classification qu'il faudrait remettre en question ici. La tradition aristotélicienne dont héritent les cultures occidentales nous pousse à classer notre environnement au moyen d'oppositions dichotomiques. Qu'il s'agisse de décrire les espèces comme l'ont fait Lamarck, Linné ou Buffon, ou de décrire une langue, la logique classique nous enseigne un principe de discrétisation : ce qui est blanc ne peut être noir, ce qui est verbe ne peut être nom.

Nous défendons ici l'intérêt d'un point de vue continu, en proposant l'ébauche d'un modèle susceptible de rendre compte des formes « *chauve-souris* ». Dans ce modèle, nous caractériserons non pas des catégories de langue, mais des emplois, car seuls les emplois, c'est à dire les formes contextualisées sont stables, en ce sens qu'elles se prêtent à une interprétation stabilisée.

2. Quand deux domaines conceptuels entrent en interaction : le cas de l'espace et du temps

Nous soumettrons l'idée suivante : alors que les verbes expriment un processus, les noms expriment la substance ; nous partons de l'idée de Gustave Guillaume pour qui le verbe exprime la notion étendue dans le temps et le nom la notion étendue dans l'espace.

Ainsi, espace et temps constituent deux domaines complémentaires qui permettent l'accès à la *notion*¹ selon deux points de vue. En faisant varier les emplois, on s'aperçoit que le participe passé présente des instances sur différents points du continuum entre les deux pôles attracteurs, le nominal et le verbal. C'est ce que figure le schéma ci-dessous.

¹Nous utilisons *notion* comme un terme technique avec le sens défini par Antoine Culioli : « Parler de notion, c'est parler d'un ensemble que l'on peut exprimer, par exemple, par « lire ; lecture ; livre ; lecteur ; bibliothèque ; etc ; » et c'est dire qu'on ne peut pas ramener les choses à une unité lexicale ; celle-ci va servir de porte-manteau, d'entrée, mais c'est tout. » (Culioli, 1990, p.53-54).

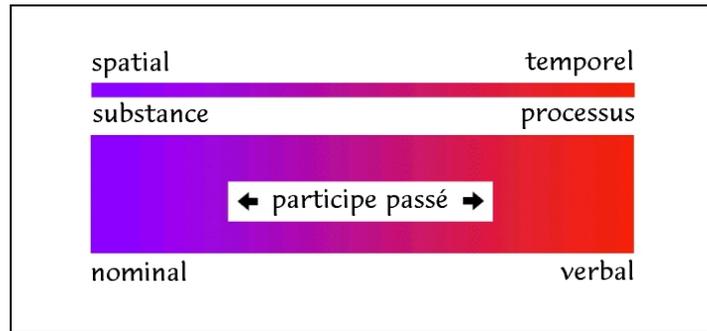


Figure 1 : le continuum spatio-temporel

Il arrive d'ailleurs qu'une même unité lexicale fonctionne aussi bien comme un nom que comme un verbe : il suffit de penser à ces infinitifs qui, en français, peuvent être nominalisés par la simple adjonction d'un déterminant : *dîner / le dîner ; vivre/les vivres, le vivre et le couvert*.

Les exemples sont encore plus courants en anglais : *love* se traduit *aimer* ou *amour*, *drink*, *boire* ou *boisson*, *print*, *imprimer* ou *impression*, ...

Prenons l'exemple de « jaune » comme notion. Elle peut être instanciée dans le domaine spatial et présente alors les propriétés du nominal. Elle pourra s'exprimer comme nom (le jaune) ou comme adjectif (la chambre jaune).

Mais cette notion peut également être instanciée dans le domaine temporel, elle se comporte alors comme une forme verbale : *le mur jaunit, le mur a jauni, le mur est jauni*.

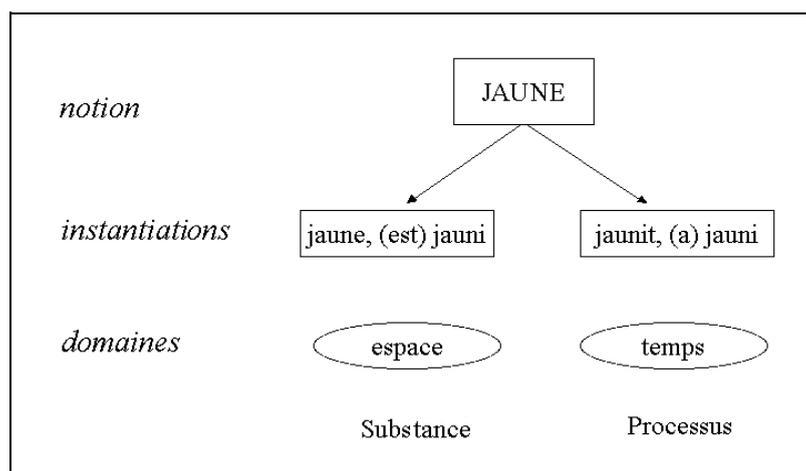


Figure 2 : De la notion à l'instance

Nous adopterons une représentation en deux plans pour décomposer ce qui se passe simultanément dans les deux domaines.

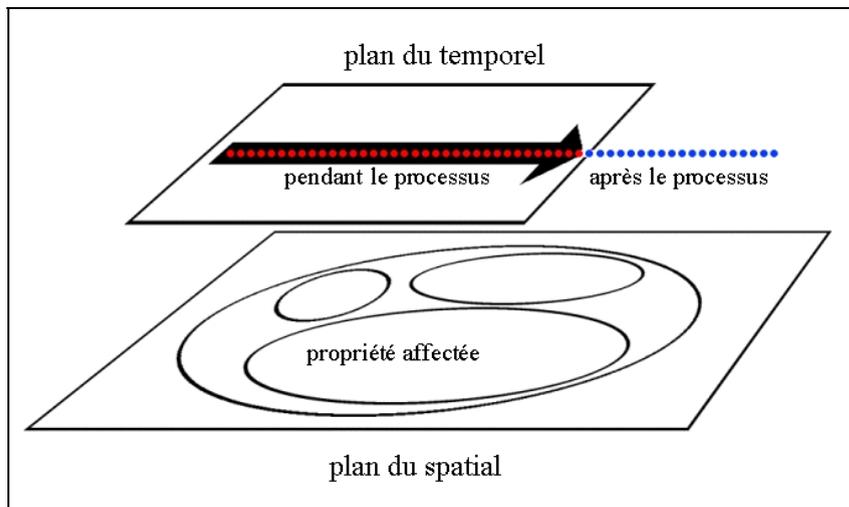


Figure 3 : Temps vs Espace

Le plan supérieur représente le domaine temporel et la flèche symbolise un procès en cours de déroulement. Le début et la fin du procès sont marqués par les limites du plan à gauche et à droite.

Les changements de propriétés impliqués par le déroulement du procès sont projetés sur le plan inférieur qui figure le domaine spatial. Et en retour, les propriétés spatiales ont une influence sur le procès.

Maintenant, illustrons cette idée en représentant le processus d'un clou en train de rouiller.

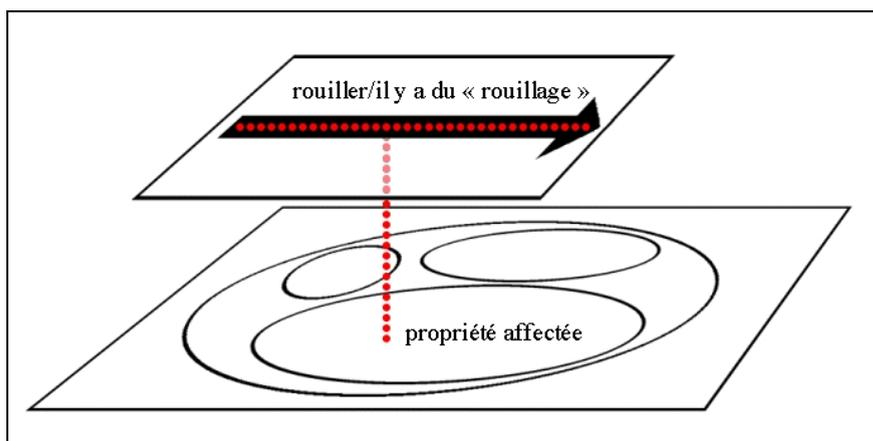


Figure 4 : Le clou rouille

Nous pouvons observer l'état de l'objet affecté par le procès à toutes les étapes du déroulement du procès.

Le clou rouille et change progressivement de propriétés.

Au terme du procès, on peut dire « *le clou a rouillé* », le procès est présenté comme accompli.

On peut dire encore « *le clou est rouillé* », ce n'est alors plus tout à fait le même point de vue : on présente le résultat, la conséquence du procès.

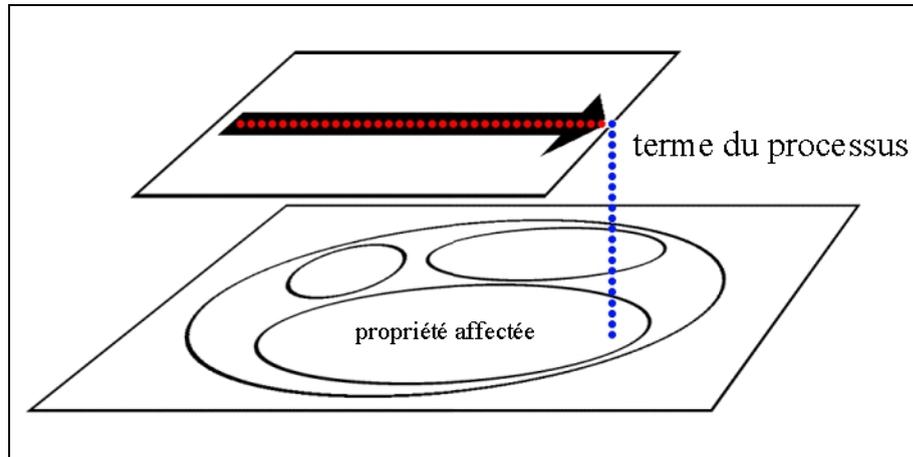


Figure 5 : Le clou a/est rouillé

Maintenant, si l'on se blesse avec un clou rouillé, ce n'est plus l'idée temporelle qui est exprimée, mais bien la propriété caractéristique de l'objet, la notion est alors considérée du seul point de vue nominal

3. Élaboration du modèle : de l'échelle au gradient

Représentons maintenant ces différents aspects sur une échelle.

Au sommet, nous inscrirons le verbal (temporel et processuel) puis, de haut en bas, les aspects de plus en plus denses, l'aspect le plus dense dans l'absolu étant le nominal.

Alors que le point de vue spatial est stable, linéaire et absolu, le point de vue temporel est

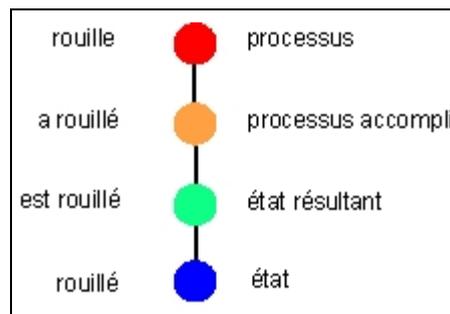


Figure 6 : condensation

dynamique, différentiel et relatif (nous reviendrons sur ce point par la suite).

Il nous faut maintenant une représentation formelle pour ces deux points de vue. Débarassons-nous des deux plans pour nous concentrer sur la notion.

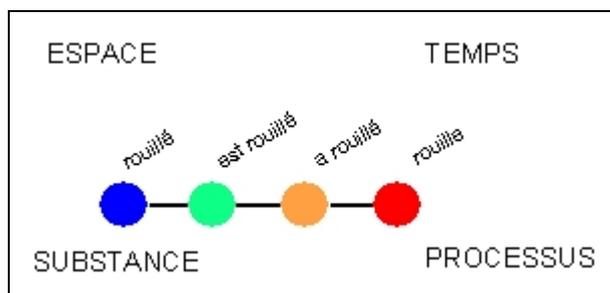


Figure 7 : prototype du gradient

La notion se développe à présent sur un axe horizontal, la valeur spatiale (nominale) la plus dense et la plus stable à gauche et la valeur temporelle (ou verbale) à droite, car elle s'oppose à l'autre pôle par sa plasticité.

3.1 Pour une mesure de la densité

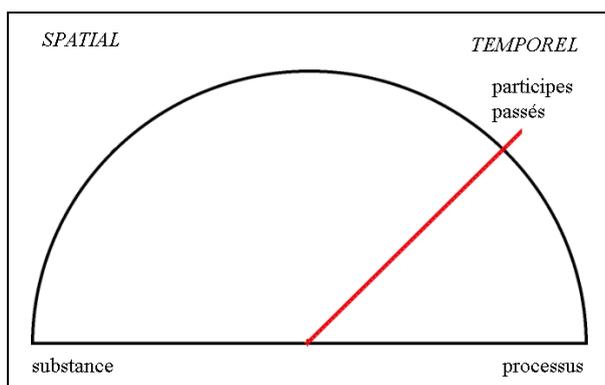


Figure 8 : Le participe passé

Les participes passés ne sont plus des procès à strictement parler, puisqu'ils ont perdu de la temporalité. Nous les situons donc légèrement en retrait du pôle verbal.

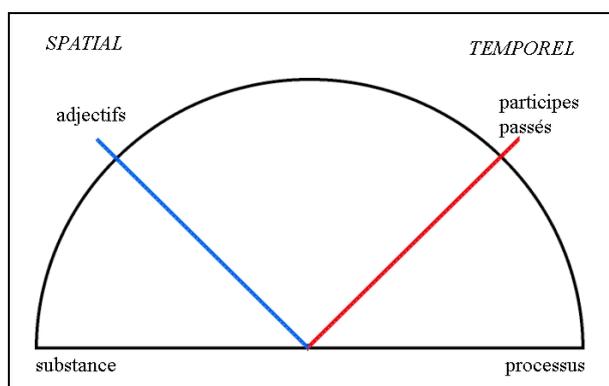


Figure 9 : L'adjectif

Nous distinguerons de la même manière la zone d'inscription des adjectifs en la situant à droite du pôle nominal, vers l'intérieur de la figure, mais pas trop loin, puisque, comme nous le verrons plus tard, la forme adjectivale peut fonctionner comme un nom.

Au milieu du diagramme, l'axe vertical donne l'illusion de partition clairement définie, mais il arrive, et c'est le cas pour les participes passés, qu'il soit difficile de décider si une forme fonctionne comme un véritable adjectif ou si elle porte encore la trace des propriétés temporelles et aspectuelles du verbe.

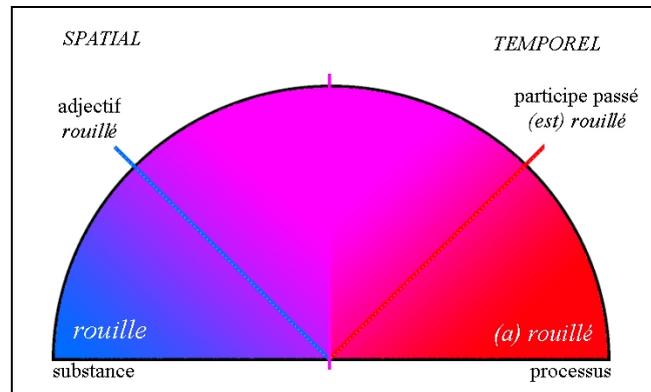


Figure 10 : A la frontière

Pour décider, selon les emplois, de quel côté de la frontière situer la forme de participe passé, nous évaluerons sa compatibilité en contexte avec deux marqueurs qui expriment le gradient : « très » et « complètement ».

Les exemples sur lesquels s'appuie notre travail sont issus de plusieurs sources : un corpus littéraire composé d'œuvres en langue française (environ 500 textes des 19ème et 20ème siècles) et un corpus journalistique regroupant des extraits du quotidien "Le Monde" et des hebdomadaires "Le Canard enchaîné" et "Télérama". Ce choix méthodologique illustre notre volonté de mener nos observations sur plusieurs types de discours et différentes réalisations de la langue (pour chaque discours, ses propriétés vernaculaires, ses choix lexicaux et syntaxiques).

La séquence « complètement + participe passé », quand elle est possible, tend à montrer que la forme maintient certaines propriétés temporelles du verbe.

5. "Fernand, **complètement dégrisé**, fit un geste d'horreur."
[Ponson du Terrail, *Rocamboles*, 1859, p.129]
6. "Le ressort, **complètement oxydé**, n'avait plus de jeu."
[Hugo, V., *Les travailleurs de la mer*, 1866, p.382]
7. "Vers la fin du mois de mars, Sôme; **complètement rétabli**, nous quitta pour rejoindre son bataillon à l'armée du Rhin [...]"
[Erckmann-Chatrion, *Histoire d'un paysan*, 1870, p.397]

Quant à la compatibilité avec « très », elle indique que la frontière est franchie, la forme s'est densifiée, elle appartient au côté nominal.

8. "Plus chère à l'achat mais **très recherchée** sur le marché de l'occasion, la voiture diesel s'est musclée, ne dégage plus de malodorantes fumées noires et ne soumet plus les passagers à de désagréables vibrations."

[Presse]

9. "Les vagues de pluie et de neige qui déferlent depuis une semaine sur l'Europe du Nord-Ouest ont provoqué des inondations **très étendues**, du pays de Galles à la Bavière."

[Presse]

10. "Emile rentra aussi **très agité** chez sa mère."

[Duranty, L. *Le Malheur d'Henriette Gérard*, 1860, p.12]

Notons que l'on peut faire varier le degré :

11. "Il faut venir à Naples [...] pour jouir en bateau d'un clair de lune sur cette mer à **peine agitée**, tandis que chaque coup de rame fait briller une lueur phosphorique."

[Ampère, J.-J. *Correspondances*, 1827, p.272]

Pourquoi ces marqueurs ? « Très » et « complètement » expriment l'un et l'autre une idée de saturation, mais ne construisent pas le sens de la même façon : 'très' caractérise un degré élevé d'appartenance au domaine, alors que 'complètement' parcourt toutes les valeurs possibles, et se stabilise quand le plus haut degré est atteint.

En outre, ces marqueurs sont, la plupart du temps, exclusifs :

12. Une ville **complètement** [* très] **détruite**

13. Un enfant **très** [* complètement] **fatigué**

3.2 Tomates farcies et crèmes glacées

Il reste à traiter des cas qui ne sont compatibles, ni avec « complètement », ni avec « très ».

On ne pourra jamais dire d'une « tomate farcie » qu'elle est « très farcie » ni même « complètement farcie ». Il nous a semblé intéressant ici de rapprocher cette observation des travaux de Slakta ou Milner sur les adjectifs.

Ces auteurs font remarquer que des unités traditionnellement identifiées sous la même étiquette d' « adjectifs » présentent des comportements morpho-syntaxiques très différents.

Ainsi Slakta propose de distinguer les véritables adjectifs (un enfant *timide*) de trois autres types : les pseudo-adjectifs (le couscous *royal*), les pseudo-adjectifs propres (le discours *présidentiel*) et les adjectifs modaux (mon *ancien* mari). Seuls les 'véritables adjectifs' acceptent de se combiner avec le morphème « très ».

Selon nous, les unités du type « tomate farcie » se comportent comme les pseudo-adjectifs de la typologie de Slakta. On assiste à un figement lexical, le participe passé se densifie au contact du nom jusqu'à former avec lui un « agrégat sémantique ». Les deux unités lexicales n'ont plus de signification indépendamment l'une de l'autre, parce qu'elles construisent un nouveau référent.

La structure Nom + Participe passé agrégés est extrêmement productive en français : *du papier mâché/ du papier couché/ du papier glacé/ du papier recyclé/un dessin animé/ le passé composé/les travaux dirigés/une bande dessinée/les Etats-Unis/...*

Ces exemples nous ont évidemment fait penser aux *substantifs épithètes* de Michèle Noailly : une proposition coup de poing/une soirée ciné/une psychanalyse éclair/la justice escargot/... Pour Noailly la fonction épithète est indépendante de la nature de l'unité observée. Elle l'a établi pour le substantif, nous avons étendu la démonstration aux participes passés : on peut donc avoir un substantif ou un participe passé en fonction d'épithète.

3.3 Haute densité

Il nous reste à dire que cette vision des choses se justifie dans la mesure où le processus de densification peut être complet : *les divorcés, un employé, les handicapés*. Cela est vrai également pour les adjectifs : *les riches, les pauvres, ...* Ces formes ont perdu leur valeur d'origine de caractérisants, et fonctionnent exactement comme des noms.

En français, tout participe, peut fonctionner comme un nom, à partir du moment où une entité suffisamment saillante est disponible dans le contexte discursif : *les cassés, 2 francs, les passés 5 francs*.

En complément de cette étude, notre objectif est d'examiner de plus près les propriétés distributionnelles des participes passés de verbes perfectifs et imperfectifs, ainsi que le statut des participes présents.

4. Conclusion

Avec le recul, il apparaît que la différence fondamentale entre le spatial et le temporel est à la mesure de la densité de l'instance qui elle-même détermine le degré de stabilité. L'intérêt de ce modèle, c'est qu'il rend compte de multiples valeurs sémantiques sur une échelle de densité, la valeur la plus stable étant prise par défaut, comme dans *un clou rouillé*. Hors contexte, on préférera toujours la valeur spatiale, la plus stable : dans *le clou complètement rouillé*, la propriété *rouillé* a le point de vue statique de l'état résultant, et non plus le point de vue dynamique du processus.

Pour reprojeter cette notion dans la dimension temporelle, nous utilisons des marques spécifiques : dans *brusquement réveillé*, l'adverbe fait saillir le changement d'état, comme dans *subitement dégrisé*. Certaines locutions peuvent jouer le même rôle : *une fois restauré...* Typiquement, ces marques caractérisent un point de vue aspectuel : début ou fin de processus, ou encore parcours interne, comme dans : *Marie, toujours endormie...*

Références bibliographiques

- Benveniste É.** (1966), "être et avoir dans leurs fonctions linguistiques" in Problèmes de linguistique générale, 1. Gallimard, Paris.
- Benveniste É.** (1974), "Structure des relations d'auxiliarité" in Problèmes de linguistique générale, 2. Gallimard, Paris.
- Brunot F. & Bruneau C.** (1949), Précis de grammaire historique de la langue française. Masson, Paris.
- Brunot F.**(1926), La pensée et la langue. Masson, Paris.
- Creissels D.** (2000), "L'emploi résultatif de être+participe passé en français", Cahiers Chronos 6, Rodopi, Amsterdam.
- Damourette J. & Pichon É.** 1911-1934. Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française. (Tomes 2 et 4). Collection des linguistes contemporains, Paris.
- Guillaume G.** 1964, Langage et science du langage. Presses de l'Université Laval, Québec.
- Milner J.-C.** 1978. De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations. Seuil, Paris.
- Noailly M.** 1990. Le substantif épithète. PUF, Paris. Pinchon, Jacqueline. 1986. Morphosyntaxe du français. Étude de cas. Hachette, Paris.
- Riegel M. et al.** 1994. Grammaire méthodique du français. PUF, Paris.
- Rivière N.** 1990. "Le participe passé est-il Verbe ou Adjectif ?", Travaux de linguistique et de philologie XXVIII. Klincksieck, Paris.
- Slakta D.**1980. Sémiologie et grammaire de texte. Pour une théorie des pratiques discursives. Thèse d'état. Université Paris 10, Nanterre.
- Wagner R.-L. & Pinchon J.** 1962. Grammaire du français classique et moderne (2ème édition revue et corrigée). Hachette, Paris.
- Wilmet M.** 1997. Grammaire critique du Français. Duculot, Louvain-la Neuve.